

CHARTRE DU VISITEUR EN MATERNITE

1. Un adulte malade ne doit pas entrer dans le service, au risque de contaminer les mères et les nouveau-nés.
2. Respect du repos des mamans et de leurs nouveau-nés. Il est impératif de ne **pas laisser entrer plus de deux visites** à la fois pour chaque patiente.
3. Les enfants de **moins de 15 ans ne sont pas autorisés** à entrer dans le service **hormis les frères et sœurs** du nouveau-né, à condition que ceux-ci ne soient pas malades ou contagieux.
4. Des restrictions aux visites peuvent être demandées pour l'entourage du nouveau né en période épidémique, y compris pour les frères et sœurs.
5. Ne pas autoriser vos visites à prendre votre bébé, sinon exiger qu'elles se lavent soigneusement les mains. Un lavabo est à votre disposition dans les couloirs.



6. Ne pas s'asseoir et ne rien déposer sur les lits prévus pour accueillir les mamans.

Pour bébé et sa maman merci de respecter ces conseils.